



Kergloff

Bulletin municipal
Décembre 2020



Le Conseil Municipal de gauche à droite : Stéphanie CHARLOT, Philippe SINDE, Jean-Paul HENRY, Patricia NORMANT, Estelle LOIDON, Lauriane PARIS, Hervé GUILLERM, Christine CORVELLEC, Siméon LE BAIL, Patrick URIEN (Maire), Brigitte LAVENANT, Philippe NEDELLEC, Corinne ROSPARS, Pierrot BELLEGUIC, Sanae NEDELLEC.

SOMMAIRE

Editorial	3
Le Conseil Municipal.....	4
Le Centre Communal d'Actions Sociales	5
Les Délégations	5
Les Finances	6 - 7 - 8
Les tarifs communaux	8 - 9
Les travaux.....	9
L'école	10
La garderie	11
La cantine.....	11
Le Personnel communal	12
Site Internet	12
Poher Communauté	13 - 14
Les Associations	
• L'Amicale Laïque	15
• Danserien Bro Kerglov	16
• FNACA	16
• L'US Kergloff	17
• Le Club du temps libre	17
• Avel Dro	18
• Arts Déco	18
• Kergloff-Gym	19
• Le comité des fêtes	19
Informations diverses	20 - 21 - 22
Informations pratiques	23
Les décorations de fin d'année	24

Etat civil

Les chiffres de l'état civil sont équilibrés pour cette année 2020 :

→ 8 naissances → 8 décès

3 mariages ont été célébrés cette année.

Editorial



Tout d'abord permettez moi, au nom du Conseil Municipal, de vous remercier de nous avoir fait confiance pour les six prochaines années. Nous serons à votre écoute et nous saurons toutes et tous nous investir dans notre mission au service de Kergloff et de ses habitants.

Si pour moi, 2020 restera ma première année d'élu municipal et de Maire de Kergloff, cette année restera surtout pour toutes et tous l'année du COVID.

Impensable, inimaginable il y a encore quelques mois un « petit virus » nous a fait mettre un genou à terre, mettant à mal notre économie, amputant notre vie sociale et culturelle par la mise en place des gestes barrières et de la distanciation sociale.

A Kergloff comme partout en France nous avons plié devant ce virus, plié mais pas rompu, nous avons fait le dos rond puis, petit à petit, par étapes, nous nous sommes relevés ; après des premières semaines très dures, incrédules devant la propagation du virus et devant sa brutalité, nous avons su réagir en mettant en place les mesures nécessaires et efficaces pour combattre la pandémie.

Nous avons su, grâce à l'abnégation de nos soignants, à l'investissement de nos enseignants et de tous les salariés en « première ligne » mais aussi, grâce à une solidarité et une entraide renforcée, reprendre notre avenir en mains. Un prochain vaccin nous permettra bientôt, je l'espère, de retrouver notre totale liberté de déplacement et notre impérieux besoin de convivialité.

Mais, s'il faut tirer une seule leçon, un seul enseignement de cet épisode douloureux, c'est la mise en lumière de l'importance du lien social et de sa nécessité vitale pour chacun d'entre nous. Nous sommes un pays, nous sommes une région, nous sommes une commune, nous sommes des parents, des enfants, des employeurs, des salariés ; nous avons tous besoin de nous rencontrer, de nous parler, de nous voir, de nous toucher. Nous avons tous besoin les uns des autres pour exister et pour vivre pleinement.

C'est pourquoi, au cours de ce prochain mandat avec l'ensemble du Conseil Municipal nous souhaitons mettre ce « lien social » au cœur de notre action. Cette volonté de mieux vivre ensemble donnera une direction et un sens à notre engagement pour Kergloff et ses habitants.

Sauvegarder et pérenniser nos commerces et nos entreprises, favoriser le lien intergénérationnel, mettre en valeur notre patrimoine local, consolider notre tissu associatif sont autant de projets que nous souhaitons mettre en œuvre et mener « Avec vous Pour Kergloff ».

Si cette pandémie a quelque peu retardé certains projets, notamment le déploiement de la fibre optique, nous mettons des bouchées doubles pour cette fin d'année. La réalisation d'un « chaudiou » (voie de circulation partagée entre piétons, vélos et voitures) entre Moulin Meur et Moulin du Roy a été votée, les subventions sont accordées et les travaux commenceront au premier semestre 2021. Le remplacement de la chaudière de la cantine, voté l'année dernière a été réalisé pendant les vacances de la Toussaint. Ces deux réalisations ont bénéficié de subventions spécifiques du Plan de Relance économique instauré suite au COVID. La mise en place d'un marché de produits locaux le 3^{ème} lundi de chaque mois et l'installation dans le bourg de décorations viendront égayer cette fin d'année.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à tous vos proches une bonne et heureuse année 2021.

Bloavez Mad

Patrick Urien

Maire de Kergloff

Le Conseil Municipal

Le nouveau conseil municipal a été élu le dimanche 15 mars 2020 mais en raison de l'épidémie Covid 19 il n'a été installé que le samedi 23 mai 2020. Sa composition est la suivante :

Patrick URIEN	Maire	Pierrot BELLEGUIC	Conseiller
Corinne ROSPARS	Adjointe (Finances – Administration générale)	Stéphanie CHARLOT	Conseillère
Hervé GUILLERM	Adjoint (Travaux – Environnement - Agriculture)	Christine CORVELLEC	Conseillère
Brigitte LAVENANT	Adjointe (Action sociale – Jeunesse - Ecole)	Siméon LE BAIL	Conseiller
Philippe NEDELLEC	Adjoint (Affaires communautaires)	Estelle LOIDON	Conseillère
Jean-Paul HENRY	Conseiller délégué : Communication – Information – Tourisme – Patrimoine – Relations Associations	Sanae NEDELLEC	Conseillère
		Patricia NORMANT	Conseillère
		Lauriane PARIS	Conseillère
		Philippe SINDE	Conseiller



Le maire et ses adjoint(e)s

Les Commissions Municipales

Finances Patrick URIEN, Corinne ROSPARS (Vice-Présidente), Pierrot BELLEGUIC, Jean-Paul HENRY, Estelle LOIDON, Philippe NEDELLEC

Urbanisme - Environnement - Travaux Agricoles Patrick URIEN, Hervé GUILLERM (Vice-Président), Pierrot BELLEGUIC, Patricia NORMANT, Siméon LE BAIL, Sanae NEDELLEC, Philippe NEDELLEC, Corinne ROSPARS, Philippe SINDE

Appels d'Offres Titulaires : Patrick URIEN (Président) - Hervé GUILLERM - Sanae NEDELLEC - Corinne ROSPARS

Suppléants : Siméon LE BAIL - Patricia NORMANT - Philippe SINDE

Enfance - Jeunesse Patrick URIEN, Brigitte LAVENANT (Vice-Présidente), Stéphanie CHARLOT, Patricia NORMANT, Sanae NEDELLEC, Lauriane PARIS

Communication - Information Patrick URIEN, Jean-Paul HENRY (Vice-Président), Pierrot BELLEGUIC, Christine CORVELLEC, Estelle LOIDON, Patricia NORMANT, Lauriane PARIS

Animations Culturelles et sportives - Relations avec les Associations - Gestion des salles Patrick URIEN, Christine CORVELLEC (Vice-Présidente) - Stéphanie CHARLOT, Jean-Paul HENRY, Estelle LOIDON, Philippe NEDELLEC, Sanae NEDELLEC, Patricia NORMANT, Lauriane PARIS

Accessibilité - Sécurité Patrick URIEN, Sanae NEDELLEC (Vice-Présidente), Hervé GUILLERM, Philippe NEDELLEC, Philippe SINDE, Corinne ROSPARS

Le Centre Communal d'Actions Sociale (CCAS)

Le CCAS est composé de membres du conseil municipal et de membres proposés par les associations du tissu social.



Ci-dessus les membres du CCAS de gauche à droite : Stéphanie CHARLOT, Brigitte LAVENANT (Vice-Présidente), Christine CORVELLEC, Jeanine PERON, Patricia NORMANT, Arlette QUELEN, Yolande RIOUAL, Anne-Marie GUELAFF, Pierrot BELLEGUIC (absents sur la photo : Pierre MOAL et Patrick URIEN).

Les Délégations

Notre commune de Kergloff est représentée par des membres du conseil municipal dans différentes instances communautaires ou inter-communales. Voici la liste des différentes délégations.

Communauté des Communes du Poher – Poher Communauté

- Patrick URIEN et Philippe NEDELLEC

Syndicat Intercommunal d'éclairage et de communications électroniques (SIECE)

- Titulaires : Hervé GUILLERM et Pierrot BELLEGUIC
- Suppléants: Philippe SINDE et Lauriane PARIS

Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEEF)

- Titulaires : Hervé GUILLERM et Pierrot BELLEGUIC
- Suppléants: Philippe SINDE et Lauriane PARIS

Syndicat Intercommunal d'Action Sociale et Culturelle (SIASC)

- Titulaires: Brigitte LAVENANT et Pierre MOAL
- Suppléants: Patricia NORMANT et Yolande RIOUAL

Syndicat d'eau du Stanger – Production d'eau potable

- Titulaires : Hervé GUILLERM et Philippe SINDE
- Suppléants : Estelle LOIDON et Siméon LE BAIL

Comité National d'Action Sociale (CNAS)

- Titulaire : Sanae NEDELLEC

Agence Locale de l'Energie du Centre Ouest Bretagne (ALECOB)

- Responsable Energie titulaire : Pierrot BELLEGUIC
- Responsable Energie suppléant : Jean-Paul HENRY

Référente sécurité routière : Sanae NEDELLEC

Les Finances de Kergloff

Ce tableau reprend les chiffres clés des comptes de Kergloff sur les 6 dernières années.

LES COMPTES DE LA COMMUNE (En milliers d'euros)						
	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT						
Produits de fonctionnement = A	591	602	590	644	646	725
Charges de fonctionnement = B	464	473	418	456	464	555
Résultat comptable de fonctionnement R = A - B	127	129	172	188	182	170
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT						
Ressources d'investissement = C	265	327	370	1 391	501	530
Dont emprunts	0	0	145	705	0	0
Dont subventions	60	76	54	386	154	174
Dont FCTVA	18	31	22	92	123	50
Emplois d'investissement = D	289	223	799	866	518	825
Dont dépenses d'équipements	211	153	727	779	328	231
Dont remboursements d'emprunts	78	70	72	84	97	499
Besoin de financement des investissements E = D - C	24	-104	429	-525	17	295
Résultat d'ensemble = R - E	103	233	-257	713	165	-125
AUTOFINANCEMENT						
Excédent Brut de Fonctionnement	228	228	204	234	233	226
Capacité d'autofinancement = CAF	209	211	191	215	216	211
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	131	141	119	131	119	-288
ENDETTEMENT						
Encours total de la dette au 31 décembre	645	575	648	1 269	1 172	673
Annuité de la dette	98	87	88	102	115	514
Ratio Dette / CAF Brute en années	3,09	2,73	3,39	5,90	5,43	3,19
FONDS DE ROULEMENT						
FONDS DE ROULEMENT - FDR	300	406	19	560	538	231
Variation du Fonds de roulement	1	106	-387	541	-22	-307

La Commune dégage un résultat de fonctionnement annuel moyen de 161 000 € sur la période. La moyenne de la Capacité d'Autofinancement sur cette même période est de 209 000 €, donc nettement supérieure au résultat de fonctionnement. Elle a permis de faire face aux annuités des emprunts et de contribuer au financement des investissements.

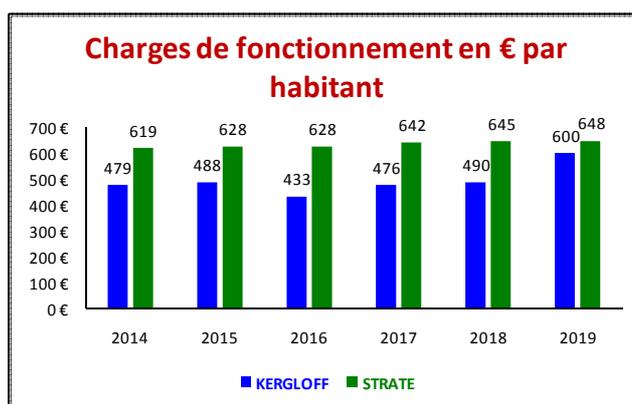
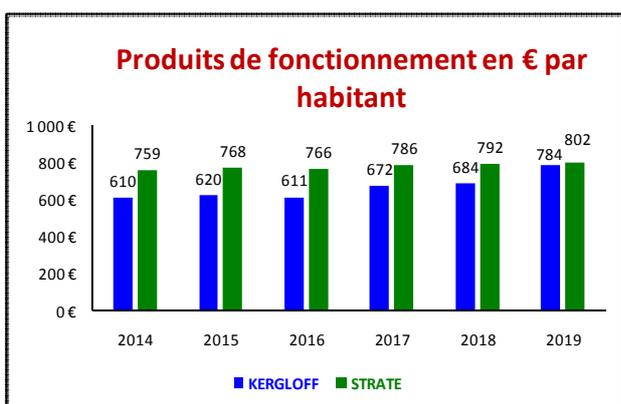
La Commune a investi près de **2,5 millions d'euros** sur la précédente mandature. Pour financer ces investissements elle a emprunté 850 000 € et obtenu des subventions à hauteur de 903 000 €.

Au 31 décembre 2019 le montant de la dette était de **673 000 €**. Il lui faut un peu plus de trois années d'autofinancement pour rembourser. Ceci montre que les finances de la Commune ont été bien gérées.

Les Finances de Kergloff (Suite)

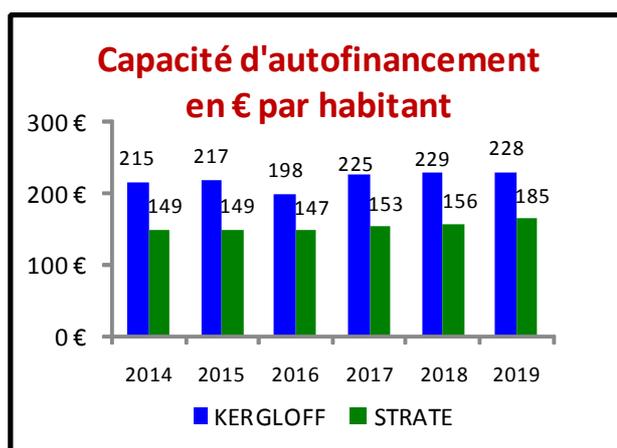
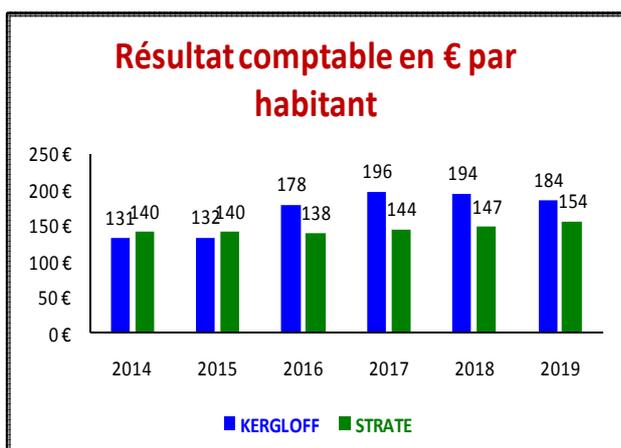
Pour mieux appréhender la situation financière de la Commune il est intéressant de la comparer avec celle de communes semblables. Au niveau national Kergloff est classée dans la strate démographique de 500 à 2 000 habitants.

Toutes les données financières sont rapportées au nombre d'habitants de chaque commune de la strate. Ceci permet donc de comparer la Commune à la moyenne des communes de même strate. C'est tout l'objet des graphiques ci-dessous établis en Euros par habitant.



On s'aperçoit que les recettes de fonctionnement par habitant de Kergloff sont régulièrement inférieures à la moyenne de la strate.

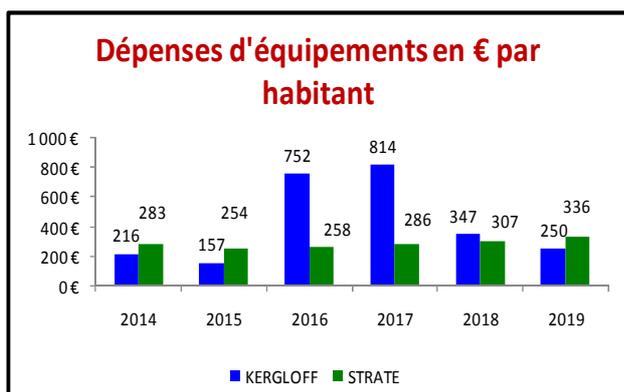
Mais les dépenses de fonctionnement sont aussi plus faibles que celles de la même strate.



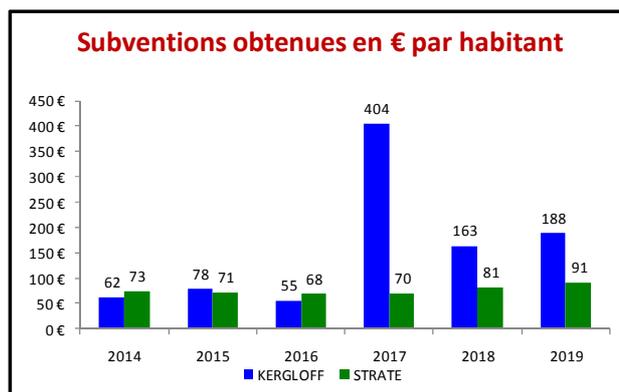
Il en découle des résultats comptables par habitant supérieur de 18 % sur la période par rapport à ceux de la moyenne de la strate.

La Capacité d'autofinancement par habitant de Kergloff est nettement meilleure que celle des communes de la même strate (+ 40 %). Ceci signifie que Kergloff a une meilleure marge de manœuvre financière.

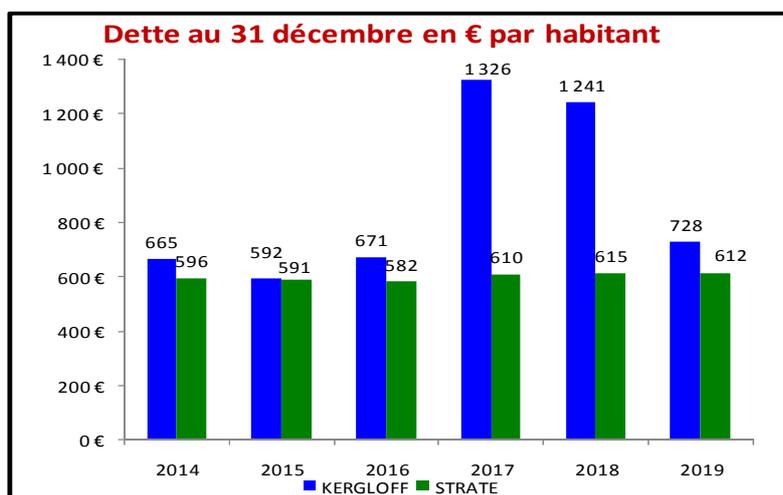
Les Finances de Kergloff (Fin)



Les dépenses d'équipements (investissements) montrent le dynamisme de Kergloff sur les 6 dernières années (+ 47 % de la même strate).



Les subventions obtenues par la commune de Kergloff sont deux fois supérieures à celles des communes de la même strate de 2014 à 2019.



Le montant de la dette en euros par habitant est plus élevé que celui des communes de la même strate surtout en 2017 et 2018. Il faut préciser que la commune a souscrit un emprunt relais de 400 000 € en 2017 correspondant à une avance de trésorerie dans l'attente de versements de subventions et de remboursements de TVA sur des investissements.

Le remboursement de cet emprunt relais en 2019 a permis de réduire de façon importante l'endettement de la commune. Ce désendettement s'est poursuivi en 2020.

Les tarifs communaux

Tarifs de la restauration scolaire :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté les tarifs suivants pour la restauration scolaire et la garderie à compter du 1^{er} septembre 2020 :

Repas enfant : 3,35 € Repas enseignant : 4,77 € Prestation encadrement (sans repas) : 1,73 €

Tarifs de la garderie :

	1 ^{er} Enfant	2 ^{ème} Enfant	3 ^{ème} Enfant
Matin	1,87 €	1,43 €	1,08 €
Soir de 16 h 30 à 17 h	1,43 €	1,08 €	0,64 €
Soir de 16 h 30 à 18 h 30	3,13 €	2,73 €	2,29 €

Les tarifs communaux (suite)

Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté les tarifs de l'eau et de l'assainissement de la façon suivante à compter du 1^{er} septembre 2020 :

Facturation des consommations d'eau :

De 0 à 500 m³ : 125,87 € par 100 m³ soit 1,2587 € par m³ jusqu'à 500 m³

Plus de 500 m³ : 98,24 € par 100 m³ soit 0,9824 € par m³ au-delà des 500 premiers m³

Facturation des abonnements :

Abonnement compteur calibre 15 : 76,46 €

Abonnement compteur calibre 20 : 95,56 €

Abonnement compteur calibre 30 : 101,18 €

Abonnement compteur calibre 40 : 106,81 €

Abonnement compteur calibre 50 : 112,43 €

Facturation Assainissement :

Redevance : 49,66 € par 100 m³ d'eau consommée soit 0,4966 € par m³ d'eau. Abonnement annuel : 31,04 € par logement.

Les travaux



Des travaux d'enrobage ont été effectués en 2020 sur la route qui mène au lotissement des Quatre-Vents et sur les routes de Magoarem et de Pen An Haie. L'ensemble de ces travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics Pigeon pour un montant global de 42 000 € TTC.

L'ancienne chaudière de la cantine, presque trentenaire, a été remplacée par une neuve qui a été installée pendant les vacances de la Toussaint par l'entreprise Ouest Domotique. Le montant de cet investissement est de 33 500 € et il a été subventionné à hauteur de 22 400 €.



L'école

La vie scolaire et péri-scolaire ont été fortement impactées par la COVID. Les enseignants et le personnel communal (cantine, garderie, nettoyage) ont su s'adapter et mettre en œuvre des mesures nécessaires mais contraignantes en trouvant de nouvelles façons de s'organiser et de travailler. Le conseil municipal les remercie pour leur engagement et leur professionnalisme.

Présentation de l'équipe et des effectifs

L'équipe pédagogique est inchangée cette année et les effectifs restent stables.

Tous les niveaux de maternelle (TPS, PS, MS et GS) sont pris en charge par Murielle ROUAULT aidée de Christine HUMILY, ATSEM.

Ils étaient 27 élèves à la rentrée et seront 30 au 2^{ème} trimestre.

Les CP et CE1 sont encadrés par Nathalie BIRIOU, Directrice, secondée par Madame LE NESTOUR lorsque la Directrice est occupée par ses fonctions de Direction.

Ils représentent 14 élèves en tout.

L'enseignement en CE2, CM1 et CM2 est assuré par Maël THOMAS. Ils sont au nombre de 18 en tout.

Madame L'HOSTIS intervient dans cette classe en tant qu'AESH auprès des enfants en difficulté.

L'effectif global de l'établissement sera de 62 inscrits à partir de janvier 2021.



Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Trois parents d'élèves occupent les fonctions de représentants de parents pour cette année scolaire. Il s'agit de :

- Madame DIOT Catherine
- Madame PERON Nathalie
- Madame GUICHOUX Cécile

Projets de vie à l'école :

- Projet natation : Malgré les difficultés sanitaires tous les élèves sont inscrits de la grande section de maternelle aux CM2. Les séances sont prévues du 25 mars au mois de juin, le jeudi après-midi.
- Musique : L'activité se déroule de 11 h 30 à 12 h pour les enfants de petite section de maternelle et de 13 h 30 à 14 h pour la grande section.
- Chorale : Les rencontres vocales inter-écoles se tenant habituellement en fin d'année scolaire sont annulées cette année à cause de la crise sanitaire.
- Les élèves de la maternelle au CE2 bénéficient d'une initiation à la langue et culture bretonne grâce à l'intervention de Madame LEON de l'association MERVENT.
- Cinéma : La projection de 3 films est prévue dans l'année, pour chaque classe. Pour l'instant le projet reste en attente car les cinémas sont fermés. C'est l'amicale laïque qui finance cette activité.
- Le projet du Cirque Français est également reporté pour l'instant ainsi que l'aide aux devoirs.

Application à l'école des protocoles liés à crise sanitaire

3 protocoles ont été appliqués depuis le début de la crise sanitaire. Ceux-ci mettent en évidence les points suivants :

1. L'aération des locaux
2. Pas de « brassage » des élèves
3. Le respect des distanciations
4. La désinfection des lieux

La garderie

La garderie a été agrandie (salle de sieste déménagée à la bibliothèque) afin de respecter les distanciations.

Les espaces « maternelles » et « primaires » sont bien séparés les uns des autres afin d'éviter le mélange des élèves.



Enfin, le nettoyage des tables et sols est réalisé tous les soirs et les surfaces de contact et les sanitaires sont désinfectés trois fois par jour.

Magali FETOUAKI accueille chaque jour plusieurs enfants à la garderie dont les horaires s'étalent de 7 h 30 à 8 h 55 le matin (et même à partir de 7 h 15 sur demande) et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Magali leur propose différentes activités manuelles (coloriages, peinture, collages) où chacun peut exercer ses talents et mettre à l'honneur sa créativité. Des jeux de société sont aussi mis à la disposition des enfants.



Quelques exemples de travaux manuels réalisés par les enfants à la garderie.

La cantine



Depuis la rentrée de septembre 2020 Eric KERNVY a remplacé à la préparation des repas de la cantine Jacqueline RIOU qui a souhaité changer d'orientation professionnelle.

Eric a de longues années d'expérience comme cuisinier, traiteur et responsable de production. Il a travaillé comme cuisinier en restaurant, chez un traiteur mais aussi en restauration collective comme le catering aérien et en milieu scolaire. Ces vingt dernières années Eric a exercé dans des cantines de Collèges et Lycées de la région Parisienne.

Arrivé en Centre Bretagne il a saisi l'opportunité d'apporter son savoir-faire à la cantine de Kergloff.

2 services distincts ont été mis en place privilégiant un service à l'assiette ; l'un concernant les maternelles qui déjeunent d'abord tous ensemble ; les primaires arrivent ensuite. Ceci permet d'éviter le mélange des classes et donc le

« brassage » des élèves.

La satisfaction est entière car Eric leur concocte des plats composés de produits frais, locaux et biologiques le plus souvent possible. Il prépare également un goûter fort apprécié des enfants qui restent à la garderie après la classe.

Pour le repas de Noël voici le menu proposé par le Chef : Velouté de tomates aux cheveux d'anges - Gourmandise de bœuf et son coulant fermier entre deux pains - Pommes des champs frites - Chauffant de nos cheminées - Petites douceurs gourmandes.

Le Personnel Communal

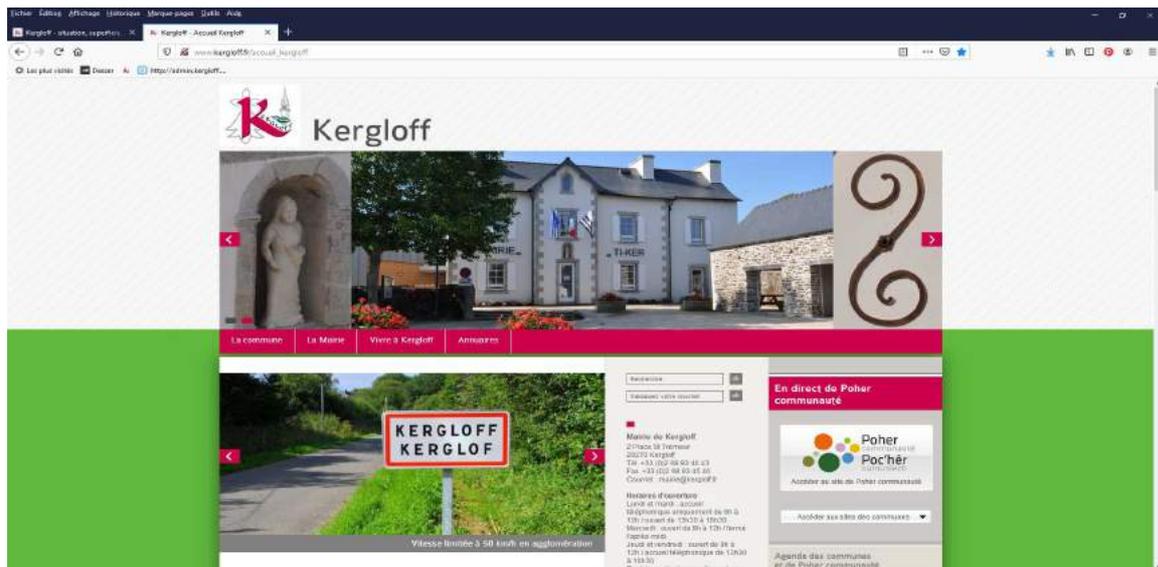
Dans le cadre de la lutte contre la COVID 19 le conseil municipal tient à souligner la réactivité et l'implication de l'ensemble du personnel communal qui a dû répondre, souvent dans l'urgence, à des directives complexes, nombreuses et « fluctuantes ».

L'effectif communal est composé de 8 personnes représentant 6 Equivalents Temps Pleins. Les services administratifs restent mutualisés avec la commune de Plounévélzél. Pendant son congé de maternité, Jessica Salaün a été remplacée efficacement par Fanny Mounier du 27 août au 17 décembre 2020.



De gauche à droite : Dorothée Zaouter, Jessica Salaün, Fanny Mounier

Site Internet



Notre commune possède son site internet qui donne de nombreuses informations générales telles que sa situation, sa superficie, sa population, présentation de l'école, la mairie, la salle de la culture, description de son patrimoine.

Des informations pratiques utiles à la population sont reportées dans les rubriques « Mairie » et « Actualités ». Tous les comptes-rendus des conseils municipaux sont mis en ligne. On peut remonter jusqu'à 2001 pour en retrouver des archives.

Vous êtes supporter de l'US Kergloff ? Un simple clic vous permettra de connaître le calendrier des prochains matchs, les résultats et les classements des équipes A et B.

Si votre enfant déjeune à la cantine vous pouvez consulter dès le dimanche soir les menus de la semaine.

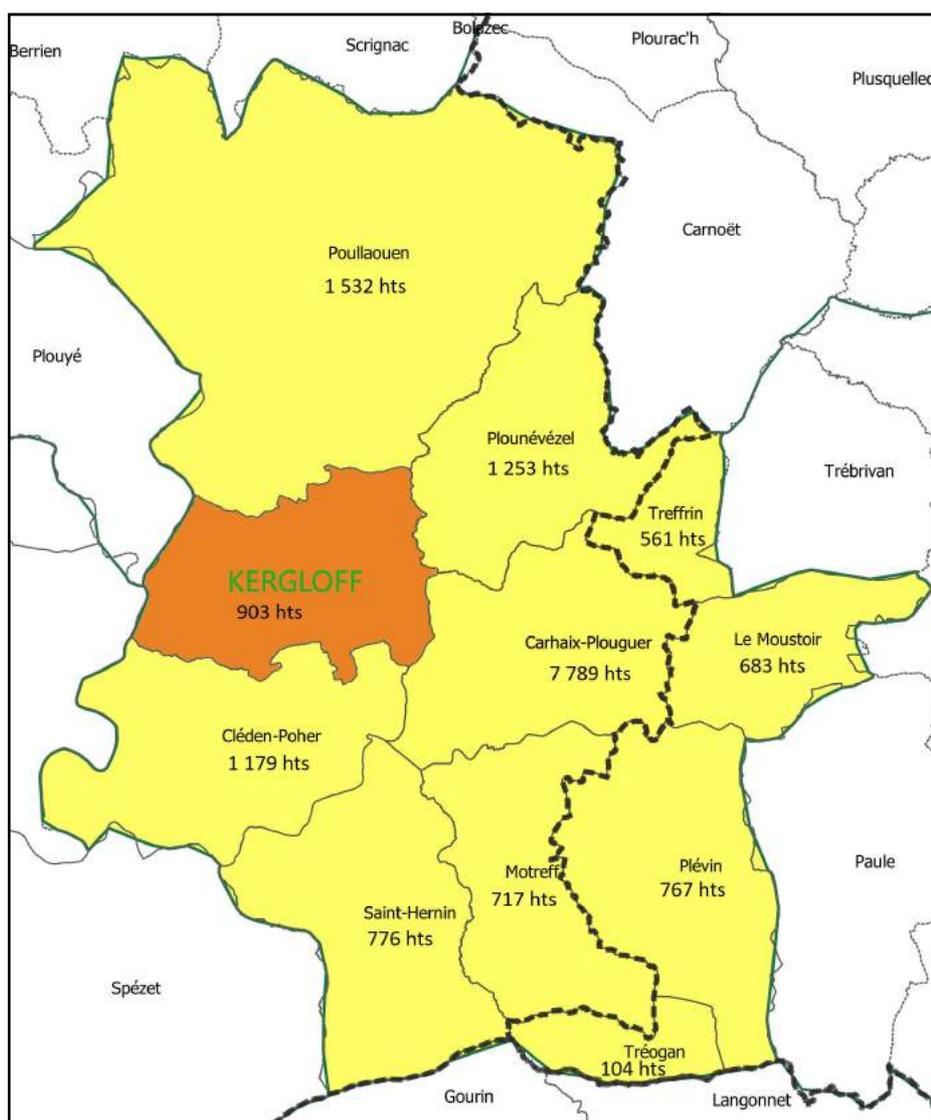
Ce ne sont là que quelques exemples de renseignements pratiques que vous trouverez sur le site internet de la commune : www.kergloff.fr



En outre, il existe une page Kergloff sur Facebook où sont aussi publiées régulièrement des informations de la Commune.

La Communauté de communes Poher Communauté a été créée en 1993 à l'initiative des 8 Communes suivantes : Carhaix, Cléden-Poher, Kergloff, Motreff, Le Moustoir, Plounévezel, Poullaouën et Saint-Hernin. Le 1^{er} janvier 2015 trois Communes des Côtes d'Armor ont rejoint Poher Communauté : Plévin, Treffrin, et Tréogan.

Les nombres d'habitants de chaque commune de Poher Communauté sont reportés sur la carte ci-dessous d'après les chiffres donnés par l'INSEE au 31 décembre 2019.



La population totale de Poher Communauté était donc de 16 264 habitants.

Les communautés de communes sont des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui doivent définir et porter des projets communs pour assurer un développement équilibré et durable du territoire inter-communal. Ainsi notre commune de Kergloff a bénéficié en 2019 d'un fonds de concours de Poher Communauté à hauteur de 6 442 € pour financer le BMX Park.

Les EPCI sont donc des acteurs essentiels dans la mise en œuvre des politiques au service du développement économique, de la transition écologique, de la mobilité, de l'aménagement et du logement.

Pour fonctionner efficacement la Communauté de Communes doit garantir la représentativité de chaque commune et rechercher en permanence le consensus décisionnel en privilégiant l'écoute, le débat au sein de ses instances dans le respect des idées et des personnes.

Lors des élections municipales, chaque Commune désigne ses Conseillers communautaires ; leur nombre varie selon leur population. Pour Poher Communauté la répartition du Conseil Communautaire est la suivante :

Communes	Nombre d'habitants	Nombre de Conseillers	Nombre de Suppléants
Carhaix	7 789	13	
Cléden-Poher	1 179	2	
Kergloff	903	2	
Le Moustoir	683	2	
Motreff	717	2	
Plévin	767	2	
Plounévezel	1 253	3	
Poullaouën	1 532	3	
Saint-Hernin	776	2	
Tréogan	104	1	1
Treffrin	561	1	1
Cumul	16 264	33	2

Le Conseil Communautaire élit ensuite son Président, ses Vice-Présidents et ses Conseillers Communautaires Délégués pour former son Bureau Communautaire. A la suite des élections municipales de 2020 le nouveau Bureau de Poher Communauté mis en place le 11 juillet 2020 est le suivant :

Christian TROADEC	Président
Jacqueline MAZEAS	1 ^{ère} Vice-présidente chargée de l'économie et du tourisme
Didier GOUBIL	2 ^{ème} Vice-président chargé de l'agriculture, de la transition énergétique, des déchets, de la mise en œuvre de la redevance incitative, du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
Samuel FEAT	3 ^{ème} Vice-président chargé de la voirie, des travaux et des chantiers communautaires
Viviane MOISAN	4 ^{ème} Vice-présidente chargée des solidarités aux personnes
Olivier FAUCHEUX	5 ^{ème} Vice-président chargé de l'enfance, de la jeunesse et des sports
Dominique COGEN	6 ^{ème} Vice-président chargé de la mobilité
Jacques QUILTU	7 ^{ème} Vice-président chargé des finances
Ludovic AUFFRET	Conseiller communautaire délégué au suivi de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
Patricia PENSIVY	Conseillère déléguée chargée des ressources humaines et de la mutualisation

Comme dans nos Communes, le Conseil Communautaire désigne des Commissions thématiques. Le Bureau et les Commissions doivent être des lieux d'échanges et de dialogues. Leurs travaux devront informer le Conseil Communautaire lors de ses votes.

Les Associations

Cette année 2020 a été compliquée pour l'ensemble des Associations. Le respect des gestes barrière, la distanciation sociale et l'interdiction des rassemblements ont entraîné l'annulation de la plupart des activités et des manifestations prévues dans l'année. Souhaitons qu'en 2021 nous repartions de l'avant, que les projets mis en sommeil reviennent le jour et que toutes les bonnes volontés puissent à nouveau s'exprimer.

L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de parents d'élèves et d'amis de l'école de Kergloff qui organise chaque année des manifestations pour financer les projets de l'école primaire Angéla Duval.

Parmi les actions menées cette année on peut citer :

La raclette du 8 février 2020 - La vente de chocolats de Noël - La vente de sapins de Noël - Tout au long de l'année, collecte de journaux qui peuvent être déposés dans des sacs jaunes au café « Chez Martine », à l'épicerie « Chez Caroline », à la Mairie ou sur le parking de l'école dans des bacs prévus à cet effet - La collecte de cartouches usagées.



L'Amicale laïque a investi dans 5 appareils à raclette qui sont proposés à la location.

Toutes ces actions permettent de financer le goûter de Noël avec la distribution par le Père Noël de cadeaux collectifs pour chaque classe et de chocolats pour tous les enfants de l'école, différents projets pédagogiques comme le cinéma pour toute l'école, des sorties scolaires en fin d'année....

Mais cette année aura été marquée par l'épidémie due au coronavirus avec la fermeture de l'école de nombreuses semaines de la mi-mars à la mi-mai. Plusieurs activités ont été annulées. C'est ainsi que le projet « Cirque à l'école » programmé en Juin 2020 est reporté à plus tard lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Quelques projets pour 2021 :

Prise de photos individuelles et de fratrie - Tartiflette à emporter - Vente de sacs personnalisés par les enfants.

La constitution du Bureau de l'Amicale Laïque est la suivante : Morgane FÉVRIER : Présidente ; Typhenn CORNEC : Vice-Présidente ; Ewen PÉRON : Trésorier ; Stéphanie GOT : Secrétaire.

L'Amicale Laïque a besoin de bénévoles tout au long de l'année. Avis aux volontaires !

Danserien Bro Kerglov

L'association « Danserien Bro Kerglov » dispense des cours de danses bretonnes, celtiques et de terroirs tous les mardis à la salle du Bonnet Rouge.

Les séances débutent à 19 h 45 par une initiation réservée aux débutants. A 20 h 30 ils sont rejoints par les danseurs plus confirmés pour un programme varié et progressif dans l'année. A 22 h il revient aux danseurs de choisir leurs danses préférées, « à la demande » comme on dit.

Les cours sont animés par Jean-François et Martine LE RAY, assistés de Guy LARVOR.

Le prix de la cotisation annuelle est de 20 € ; gratuite pour les étudiants et les moins de 18 ans.



La galette des rois

L'association compte actuellement une soixantaine d'adhérents.

Cette année, seules deux manifestations internes ont eu lieu : la galette des rois le 14 janvier 2020 et le carnaval le 25 février 2020.

L'association attend actuellement des conditions sanitaires meilleures pour la reprise de ses activités.

Le bureau est composé de : Jean-François LE RAY, Président ; Jean-Paul HENRY, Trésorier ; Guy LARVOR, Secrétaire ; Patricia NORMANT, Trésorière-Adjointe ; Chaya LE DAIN, Secrétaire-Adjointe.



Le carnaval

FNACA

Cette année les commémorations de la victoire du 8 mai 1945 et de l'armistice du 11 novembre 1918 se sont déroulées sans public à cause de l'épidémie de la Covid 19.



La cérémonie du 8 mai



La cérémonie du 11 novembre

L'US Kergloff

L'US Kergloff comptabilise cette année 53 licenciés dont 10 dirigeants et 1 arbitre, ce qui fait 10 joueurs de plus que la saison passée. La motivation est bien présente en ce début de saison puisque lors de la préparation physique animée par le nouveau coach Nicolas SCOUARNEC nous comptons 18 joueurs en moyenne sur un cycle de 3 entraînements par semaine durant 1 mois et demi, du jamais vu au club.

Concernant le début de saison de l'équipe fanion de l'USK, l'équipe réalise de très belles performances en Coupe face à des équipes évoluant 2 niveaux au-dessus d'elle. Pour ce qui est du championnat l'USK réalise un début de saison plutôt encourageant puisqu'il comptabilise un nul, une victoire et une défaite. L'équipe première continue à travailler dur afin de réaliser la meilleure saison possible.



L'équipe réserve, quant à elle, réalise un début de saison parfait, invaincue pour l'instant, elle se situe en haut du classement grâce à ses deux belles victoires.

Le Bureau est composé d'Alexandre JEZEQUEL Président, David LOCHOU Trésorier, Martine GUIVARCH Secrétaire et Elodie BERNARD Secrétaire-Adjointe.

Les Kergloffistes ont répondu présent à la première animation du club en Octobre, 315 repas ayant été emportés, résultat bien au delà de nos espérances. Nous avons l'intention d'en réaliser un deuxième l'année prochaine.

Le Club du temps libre

Le club comprend une vingtaine d'adhérent(e)s. Il est représenté par Marie-France CORNEC : Présidente et Anne-Marie GUELAFF : Trésorière.

Ces dernières années des concours de cartes ont été organisés.

Le 23 janvier dernier le club s'est retrouvé autour de la galette des rois traditionnelle.

Le 13 mars 2020 a eu lieu l'Assemblée Générale avant la mise en confinement.



Avel Dro



La troupe a donné ses deux dernières représentations de la pièce "Pour tes beaux yeux" à Kergloff le 16 février au bénéfice d'Ober Eo de Carhaix et à Cléden-Poher le 8 mars au profit de l'association La Pierre LE BIGAUT- Mucoviscidose, juste avant l'entrée en confinement.

Afin de relancer la troupe, l'Assemblée générale du 4 septembre a proposé la création d'un atelier théâtre, ouvert à tous et toutes, afin d'améliorer notre jeu et attirer de nouveaux comédiens, sous la direction de notre nouveau

metteur en scène bénévole, Maurice Leméec. L'assemblée s'est donnée pour l'occasion d'un nouveau bureau dont Alain Bois assume la Présidence, secondé par Pierrot Belléguic, Trésorier et Michel Vallée, Secrétaire.

Le nouvel atelier théâtre qui a démarré le 18 septembre a permis à huit comédiens dont trois nouvelles comédiennes, de se former grâce à l'expérience et les conseils de Maurice Leméec. Nous pouvions même envisager une représentation pour fin juin 2021.

La deuxième vague de la Covid19 est venue contrarier cet élan mais renforcera plus encore notre désir de voir renaître le spectacle vivant. Pour ceux et celles qui veulent nous rejoindre à la reprise, contactez Alain Bois au 06.88.57.37.98 ou Michel Vallée au 06.45.26.81.23.

Arts déco

L'association « Art déco » présidée aujourd'hui par Madame Ginette PIRIOU existe depuis 8 ans à Kergloff. Cette année 9 adhérentes l'accompagnent dans les activités qu'elle propose au groupe.

Après l'assemblée générale, l'activité du groupe a repris le 6 octobre 2020 avec une réglementation stricte pour cause de Covid-19. Chaque mardi après-midi, sauf pendant les vacances scolaires, le groupe se retrouve dans la bonne humeur et autour d'un petit goûter dans la salle des Associations à la Mairie.

Malheureusement, l'association a dû interrompre ses activités créatives fin octobre en raison du nouveau confinement décidé par le Gouvernement pour faire face à la seconde vague de l'épidémie de Covid-19.

L'association avait de nombreux projets pour cette nouvelle saison. Tout d'abord la réalisation d'objets en cartonnage avec l'apprentissage des techniques de pliage, découpage et collage : boîtes à bonbons, boîtes à revues, boîtes à couture, boîtes carrées avec un couvercle emboîtant. Ensuite le groupe se serait consacré à pratiquer la broderie sur organdi avec un encadrement en forme de cercle.

Enfin l'association comptait reprendre les activités qui n'avaient pas pu avoir lieu au printemps à cause du premier confinement notamment montage de paillettes sur carton, recto-verso en perles appliquées sur un support tambour de broderie.

Pour diminuer le coût financier de ses activités les créations sont réalisées à partir d'objets récupérés.



Kergloff Gym

Pendant la saison 2019/2020, l'association KERGLOFF-GYM et ses 60 licenciés ont vu leur année contrariée par la Covid 19 courant mars obligeant à cesser les cours. Après un long sommeil, le club s'est réveillé, et la majorité des adhérents est revenue avec impatience et joie. Les séances ont repris avec tout le protocole sanitaire demandé. Malheureusement, pour une courte durée puisque fin octobre, un 2^{ème} confinement a contraint le club à stopper son activité. En attendant l'autorisation de redémarrer, l'association KERGLOFF-GYM (affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire) rappelle quels sont les cours proposés :

Le lundi : de 16h à 17h, gym douce, sans travail au sol, assis ou à proximité d'une chaise (souplesse, renforcement musculaire, équilibre, coordination motrice...)

de 17h 15 à 18h 15, gym d'entretien

de 18h30 à 19h30, gym d'entretien plus tonique.

Le jeudi : de 17h à 18h, gym d'entretien

de 18h30 à 19h30, gym d'entretien plus tonique.



Les cours ont lieu à la salle Le Bonnet Rouge et sont animés par Annie Dufour, diplômée de la F.F.E.P.G.V. KERGLOFF-GYM dispose d'un matériel varié et nettoyé (bâtons, bracelets, élastiques, ballons, cordes, cerceaux) ce qui permet d'agrémenter les séances qui se déroulent de l'échauffement à la décontraction en passant par la souplesse, le renforcement musculaire, le cardio, les abdos fessiers...

Dans cette période délicate, le moral a pu être affecté, raison de plus pour se remettre à l'activité physique, car à tout âge, bouger est aussi bénéfique pour le corps que pour le mental. "Bien dans son corps, bien dans sa tête »!

Contacts :Annie Dufour : 06.83.19.96.29 / 02.98.93.48.77.

Jacqueline Le Bras : 06.70.66.80.18 / 02.98.93.44.61.

Prévoir son tapis (nouvelle règle sanitaire)

Le Comité des Fêtes

Toutes les manifestations prévues pour 2020 ont été annulées depuis l'Assemblée Générale de Février jusqu'à la randonnée nocturne prévue fin octobre. Gageons que 2021, même si le début d'année reste incertain, permette de faire au moins le concours de belote et de déguster une bonne soupe chaude à l'issue d'une des randonnées prévues.

Rendez-vous à toutes et à tous dès que possible !



Photo d'archive

Informations diverses

Les lotissements

Deux lotissements communaux sont viabilisés dans le Bourg : Le Harz et Sainte Agnès. Les premières constructions ont commencé et des options ont été prises sur plusieurs lots.



Au prix de 15 € le m², ces lots sont proposés à partir de 7 125 € hors frais de notaire. Certains lots bénéficient d'une zone naturelle vendue au prix de 3 € le m².

Renseignements en Mairie ou sur www.kergloff.fr

Les calendriers des pompiers



Les Pompiers de Carhaix qui interviennent sur notre commune de Kergloff n'ont pas eu la possibilité cette année d'effectuer leur traditionnelle distribution de calendriers en porte à porte à cause de la crise sanitaire. C'est pourquoi la Mairie a mis à leur disposition la salle des Associations pour y tenir des permanences. De plus l'épicerie « Chez Caroline » propose à la population d'y retirer leur calendrier 2021.

La fibre optique

L'arrivée de la fibre optique sur la commune a pris du retard. Cette situation est malheureusement fréquente sur de nombreux territoires bretons comme s'en est fait l'écho la presse régionale. On peut espérer qu'en 2021 nous pourrons accéder enfin à cette technologie pour bénéficier de connections internet beaucoup plus rapides, notamment dans les villages les plus éloignés.



Le marché

L'Association « Mon bourg, mon cabas » développe des marchés de producteurs locaux dans la région. La municipalité de Kergloff a répondu favorablement à cette Association et il a été décidé de mettre en place un marché le troisième lundi de chaque mois. Le premier s'est tenu le lundi 17 novembre 2020.



Griziou mab den - Exposition de meubles d'antan à Restanlern



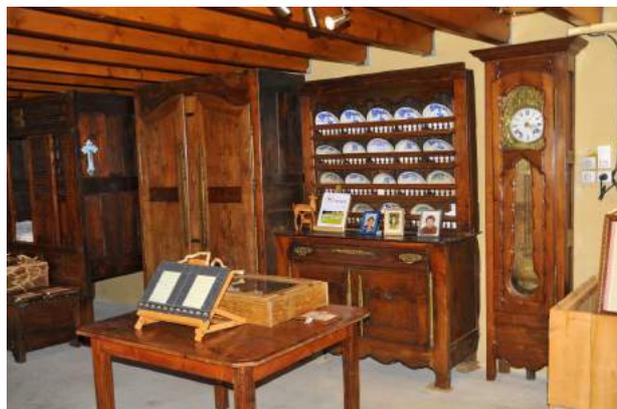
Une exposition de meubles d'antan s'est ouverte en juillet 2020 dans le village de Restanlern à l'initiative de Maryse Raoult.

L'exposition, éclatée dans quatre lieux différents, permet de découvrir d'anciens meubles bretons, de la vaisselle traditionnelle, de vieux outils et machines agricoles...

Cette exposition a pour but d'évoquer la vie quotidienne de la paysannerie bretonne, les « poatr-saout » et les « pilahouer ».

Les visites se sont déroulées jusqu'en Septembre. Elles reprendront à partir d'Avril 2021.

Un vaisselier breton



Lit clos daté de 1863

Les colis de Noël pour nos aînés

La municipalité a offert un colis de Noël aux habitants de Kergloff âgés d'au moins 85 ans. Le nombre de bénéficiaires était de 23 personnes cette année.

Les membres du CCAS ont distribué leur colis à leur domicile, au foyer logement de Carhaix ou dans d'autres institutions de la région.

Ci-contre Corinne ROSPARS, 1^{ère} Adjointe et Christine CORVELLEC, Conseillère Municipale et membre du CCAS, en visite au foyer logement de la Salette à Carhaix.



Le Père Noël est passé dans les classes



Le jeudi 17 décembre les enfants de l'école ont eu droit à la visite surprise du Père Noël qui a pris le temps de passer dans chaque classe pour offrir des cadeaux collectifs ainsi que des sachets de chocolats à chaque élève. Avant de quitter l'école il a promis de repasser au domicile de chaque enfant dans la nuit de Noël.



Informations pratiques

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Toutes les entrées dans l'agglomération sont matérialisées par des panneaux « Kergloff ». Dès le franchissement de ceux-ci, la vitesse est limitée à 50 km/h. Cette vitesse est même réduite à 30 km/h au niveau de certains carrefours sensibles. Les priorités à droite sont à respecter dans le Bourg.



DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser errer ou divaguer toutes espèces animales sur le territoire de la commune, et, notamment, les chiens, les chats, les animaux d'espèces sauvage apprivoisés ou tenus en captivité.

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage (tonte de pelouses...) provoquant une nuisance sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

ELAGAGE DES ARBRES ET TAILLE DES HAIES

Il est rappelé aux propriétaires d'arbres et de haies en bordure de la voie publique l'obligation de les élaguer ou de les tailler pour garantir la sécurité de la circulation routière, cycliste et piétonne.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts en plein air est interdit car il dégage des substances toxiques pour l'homme et l'environnement. Il faut donc les déposer en déchetterie.

Notre déchetterie située à Kervoazou en Carhaix est ouverte tous les jours sauf les dimanches et jours fériés de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

LE TRI DES DÉCHETS



Le gestion des déchets de Kergloff relève de la compétence de Poher Communauté.

Des Points d'Apports Volontaires sont répartis sur tout le territoire communal. On y trouve des conteneurs fermés destinés à recevoir les sacs de déchets incinérables et des conteneurs grillagés ouverts réservés aux déchets recyclables contenus dans les sacs jaunes.

Ces sacs jaunes sont disponibles en Mairie. Enfin, les emballages en verre sont à déposer dans les colonnes à verre installées dans les plus importants Points d'Apports Volontaires.

Tout dépôt d'encombrants, produits dangereux et matériaux de chantier est interdit sur les Points d'Apports Volontaires. Ces déchets doivent absolument être transportés à la déchetterie de Carhaix.

Les décorations de fin d'année

Les décorations pour égayer le Bourg en cette fin d'année ont été admirées par les Kergloffistes, petits et grands. Merci à Valérie et Marc CARADEC pour la fabrication des personnages, animaux et décorations diverses à l'aide de simples rondins de bois et de palettes récupérées. Merci aussi à Bruno PARIS pour la réalisation de la boîte aux lettres du Père Noël.

